

## Parcoursup : 88,2 % avec une proposition en fin de phase principale, « identifier des places en plus »

Paris - Publié le vendredi 17 juillet 2020 à 18 h 26 - Actualité n° 188811

Près de 585 000 candidats lycéens ont reçu au moins une proposition d'admission dans le supérieur, soit 88,2 % d'entre eux, indique le [Mesri](#) le 17/07/2020, dernier jour de la phase principale de Parcoursup. Un taux « stable par rapport à 2019 », selon le ministère, « en dépit de l'augmentation du nombre de lycéens qui se sont inscrits cette année sur la plateforme ».

Selon les données quotidienne du Mesri compilées par News Tank, plus de 79 000 candidats lycéens, qu'ils aient ou non obtenu leur bac, n'ont donc pas obtenu de réponse ou ont quitté la plateforme sans réponse au 16/07/2020.

Le Mesri ajoute que 9 500 lycéens n'ayant pas reçu de proposition d'admission sont actuellement accompagnés par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur de leur académie. « Ces échanges permettent également de vérifier que, comme chaque année, de nombreux lycéens sont engagés dans d'autres projets (inscription dans une formation hors Parcoursup, études à l'étranger, service civique, accès à l'emploi...) et ne sont plus intéressés par la procédure », ajoute le Mesri.

La phase complémentaire de Parcoursup a démarré et se poursuit jusqu'au 13/09/2020. Le Mesri précise que, « plus de 7 500 formations proposent encore des places vacantes ».

Cette nouvelle phase intervient alors que la Conférence des présidents d'université alertait sur la hausse du nombre de néo-bacheliers supplémentaires à accueillir dans l'enseignement supérieur du fait de la hausse du taux de réussite au baccalauréat. Une situation pour laquelle les universités « sont en première ligne », estime [Guillaume Gellé](#), président de la commission formation et insertion professionnelle de la [CPU](#).

« Les opérateurs publics - universités, lycées, [CPGE](#) - ont pour mission d'accueillir les bacheliers, mais les universités sont les seules à proposer une offre non sélective. Quand il n'y a pas de places ailleurs, on se tourne vers l'université », dit-il, souhaitant « que chacun prenne sa part ».

Selon le Mesri, des créations de places sont prévues dans les filières les plus demandées, dont 3 000 places en BTS, ajoutant que « des discussions sont en cours entre les recteurs, les présidents d'universités et les autres acteurs de l'enseignement supérieur afin d'identifier des créations de places supplémentaires ».

---

### « Il faut un plan d'actions » (Guillaume Gellé)

Le 14/07/2020, lors d'une intervention télévisée, Emmanuel Macron annonçait plusieurs mesures à destination des jeunes, dont la possibilité de permettre à ceux qui « devaient entrer sur le marché du travail d'avoir un semestre ou une année en plus, avec 200 000 places dans des formations qualifiantes supérieures, pour permettre de continuer ses études, avec un accompagnement social ».

Sollicité pour détailler ce que serait ces 200 000 places, le Mesri indiquait seulement qu'un « effort particulier sera déployé dans le cadre du plan de relance pour accompagner les besoins de formation chez les jeunes et les demandeurs d'emploi ».

Au-delà de cette mesure, Guillaume Gellé, président de la commission formation et insertion professionnelle de la CPU indiquait à News Tank, le 15/07/2020, avoir « trouvé rassurant d'entendre dans le discours du président de la République que la jeunesse soit une priorité. Mais il faut un plan d'actions, pour que ce soit accompagné des moyens suffisants ».

Il estime que les capacités d'accueil pour la rentrée restent « le problème majeur » pour les universités. « Surtout que la crise économique risque de durer, et on sait que ce sont dans ces périodes que les gens se tournent vers les études et la formation », ajoute-t-il.

### « Un vrai problème de fond »

Alors que les procédures d'examen des candidats sans propositions par les Caes vient de démarrer, il estime que le nombre de bacheliers supplémentaires à accueillir dans le supérieur, s'élève à 48 000 après rattrapages, « soit deux universités de taille moyenne ! ».

Au-delà de cette rentrée particulière, il s'agit pour Guillaume Gellé d'un « vrai problème de fond auquel il faut trouver une solution durable, avec un modèle financier qui ne consiste pas à faire du rattrapage chaque année à la marge ».

*« Nous avons un véritable enjeu à régler en matière d'infrastructures et de ressources humaines, notamment pour les filières en tension, comme en langues ou en économie-gestion. Nous avons déjà du mal à recruter des vacataires, sans compter que ce statut nécessite d'avoir un emploi, donc on ne sait pas avec la crise économique ce que ça va donner. Et on a du mal à obtenir du rectorat des mises à dispositions d'enseignants du secondaire, où il y a parfois pénurie aussi. »*

### Suivi des propositions sur Parcoursup

Le suivi effectué par News Tank des propositions et de la situation des candidats inscrits sur Parcoursup est fondé sur le tableau de bord mis en ligne par le Mesri.

Comme en 2019, il présente deux catégories et sous-catégories :

- les candidats en fonction de leur statut : lycéens ou en demande de réorientation / scolarisés à l'étranger ;
- pour chaque sous-groupe, ceux qui ont reçu une ou plusieurs propositions et ceux qui ont quitté la plateforme sans proposition.

Au 16/07/2020 (les chiffres pour le 17/07 n'étaient pas publiés au moment de la parution de l'article), 59<sup>e</sup> jour de la procédure principale de Parcoursup, 583 255 lycéens inscrits sur la plateforme ont reçu au moins une proposition d'admission sur la plateforme (88,1 % des lycéens inscrits).

Ils sont 53 892 candidats à n'en avoir reçu aucune, mais toujours présents sur la plateforme (7,9 %), et 25 216 à l'avoir quittée avant d'en avoir reçue (3,8 %).

## Parcoursup : suivi quotidien des candidats 2020 dans la phase d'admission

Évolution quotidienne des données relatives à la situation des candidats sur Parcoursup en 2020

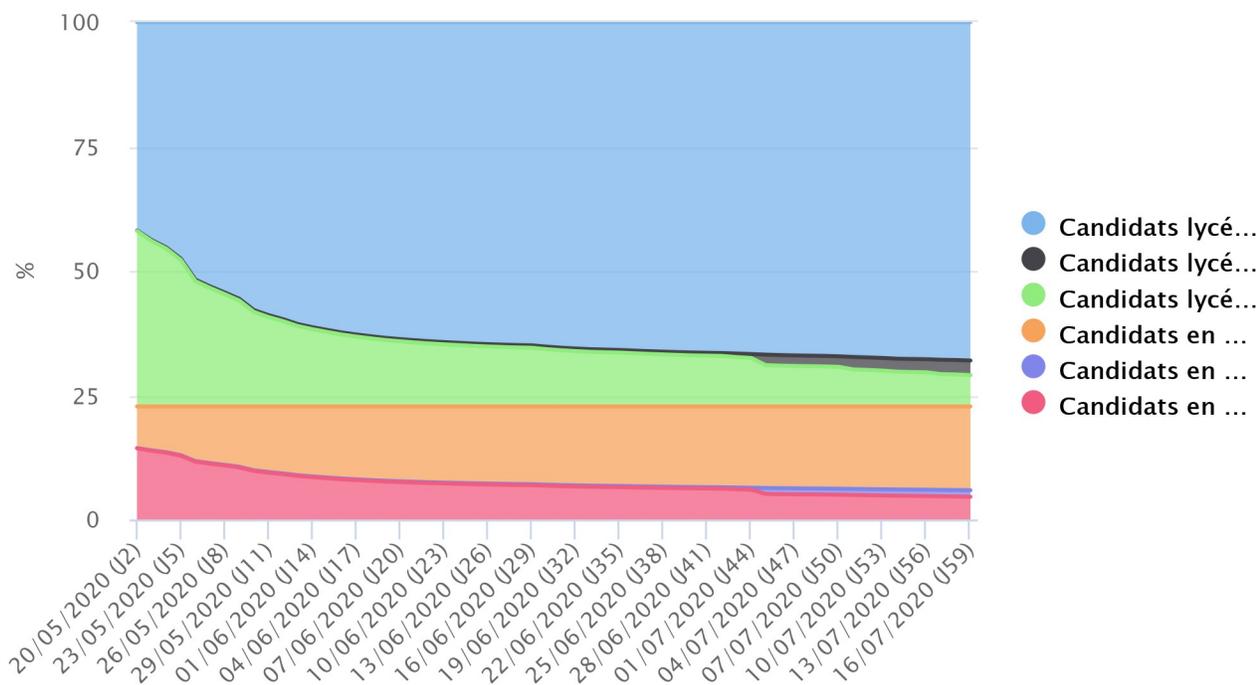
Situation	12/07/2020 (J55)	13/07/2020 (J56)	14/07/2020 (J57)	15/07/2020 (J58)	16/07/2020 (J59)
Candidats lycéens ayant reçu une ou plusieurs propositions d'admission	580 596	580 979	581 907	582 379	583 255
Candidats lycéens ayant quitté la plateforme avant de recevoir une proposition d'admission	22 492	22 545	24 771	24 829	25 216
Candidats lycéens n'ayant pas reçu de proposition et toujours sur la plateforme	59 275	58 839	55 685	55 155	53 892
Candidats en demande de réorientation ou scolarisés à l'étranger ayant reçu une ou plusieurs propositions d'admission	143 270	143 498	143 870	144 102	144 360
Candidats en demande de réorientation ou scolarisés à l'étranger ayant quitté la plateforme avant de recevoir une proposition d'admission	10 860	10 911	10 980	11 080	11 250

Situation	12/07/2020 (J55)	13/07/2020 (J56)	14/07/2020 (J57)	15/07/2020 (J58)	16/07/2020 (J59)
Candidats en demande de réorientation ou scolarisés à l'étranger n'ayant pas reçu de proposition et toujours sur la plateforme	40 723	40 444	40 003	39 671	39 243

Note : Tous les chiffres sont issus du tableau de bord du Mesri, sauf ceux de la catégorie des candidats sur Parcoursup sans proposition, déduite par News Tank sur le nombre total de candidats.

### Parcoursup : suivi quotidien des candidats 2020 dans la phase d'admission

Évolution quotidienne des données relatives à la situation des candidats sur Parcoursup en 2020



Note : Tous les chiffres sont issus du tableau de bord du Mesri, sauf ceux de la catégorie des candidats sur Parcoursup sans proposition, déduite par News Tank sur le nombre total de candidats.

### Suivi comparatif des propositions sur Parcoursup entre 2019 et 2020

News Tank propose également un suivi comparatif entre 2019 et 2020 des propositions sur Parcoursup, par jour après le début des réponses. Les candidats y sont regroupés par catégories : lycéens ; et en demande de réorientation ou scolarisés à l'étranger.

Au 16/07/2020, soit le 59<sup>e</sup> jour de la procédure, les **candidats lycéens** ayant reçu au moins une proposition sur la plateforme sont 0,82 point de plus qu'en 2019 au jour 59. La part de lycéens ayant quitté la plateforme sans réponse d'affectation est inférieure de 1,42 point. Et les candidats lycéens encore sur la plateforme en attente d'une proposition sont un peu plus nombreux de 0,6 point.

Concernant les **candidats en réorientation ou scolarisés à l'étranger**, 74,2 % ont reçu une proposition d'admission au même moment de la procédure, comme en 2019 (+0,06 point). Les candidats encore en attente de proposition, mais toujours inscrits sur Parcoursup sont 1,17 point de plus, avec 19,97 %.

Par ailleurs, la part des candidats en réorientation ou scolarisés à l'étranger ayant quitté la plateforme avant de recevoir une proposition d'admission est en baisse de 1,22 point, avec 5,83 % en 2020.

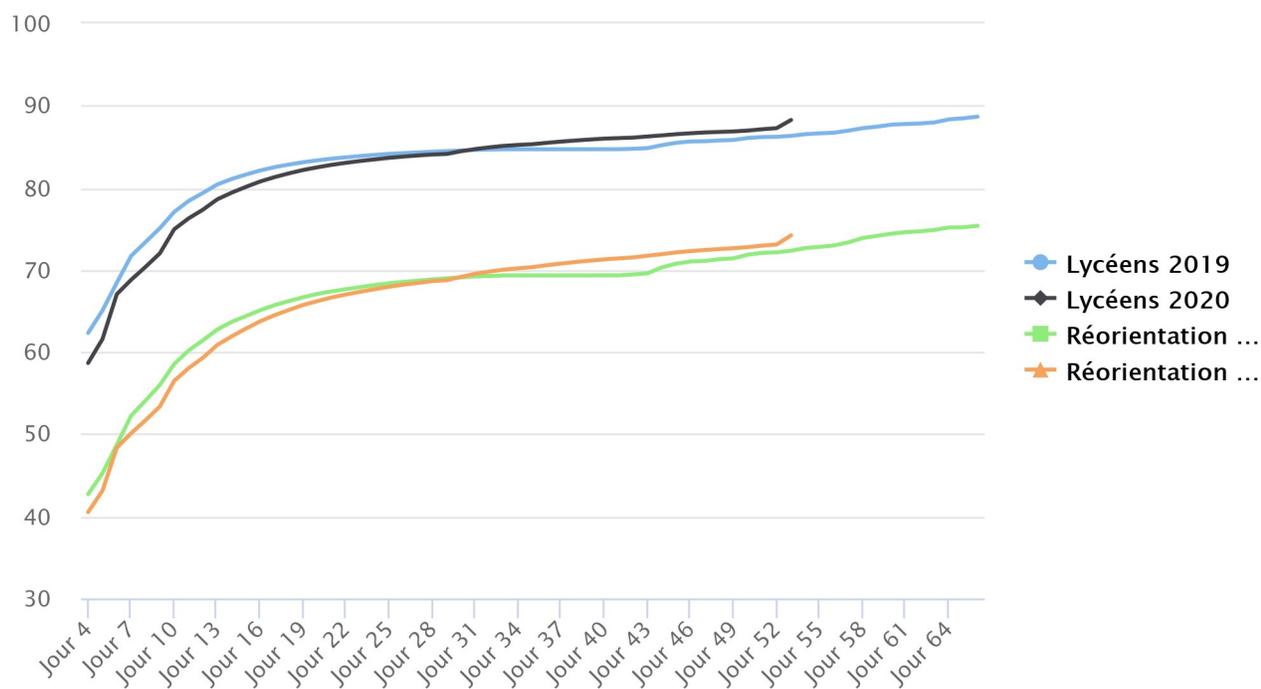
**Parcoursup : suivi comparatif 2019-2020 des candidats**

Comparaison des évolutions quotidiennes des données relatives à la situation des candidats sur Parcoursup en 2019 et 2020

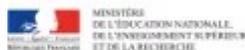
Situation	12/07/2019 (Jour 59)	16/07/2020 (Jour 59)	Différence entre 2019 et 2020 au J59
<b>En demande de réorientation ou scolarisés à l'étranger</b>			
Candidats en demande de réorientation ou scolarisés à l'étranger ayant reçu une ou plusieurs propositions d'admission	74,14 %	74,20 %	0,06
Candidats en demande de réorientation ou scolarisés à l'étranger ayant quitté la plateforme avant de recevoir une proposition d'admission	7,05 %	5,83 %	-1,22
Candidats en demande de réorientation ou scolarisés à l'étranger sans proposition mais toujours sur la plateforme	18,80 %	19,97 %	1,17
<b>Lycéens</b>			
Candidats lycéens ayant reçu une ou plusieurs propositions d'admission	87,43 %	88,25 %	0,82
Candidats lycéens ayant quitté la plateforme avant de recevoir une proposition d'admission	5,26 %	3,84 %	-1,42
Candidats lycéens sans proposition mais toujours sur la plateforme	7,31 %	7,91 %	0,60

Note : Tous les chiffres sont issus des tableaux de bord du Mesri, sauf ceux de la catégorie des candidats sur Parcoursup sans proposition, déduite par News Tank sur le nombre total de candidats.

### Parcoursup : suivi comparatif 2019-2020 candidats avec proposition



## Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation



L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation sont rassemblés dans un ministère depuis le 17/05/2017. Frédérique Vidal en est la ministre.

---

### Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

21, rue Descartes  
75005 Paris - FRANCE



Fiche n° 2286, créée le 11/07/14 à 04:20 - MàJ le 09/04/20 à 17:38

---

© News Tank 2020 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »